

Compte-rendu réunion Conseil Municipal du 11/03/2021

Présents : Daniel MIDON, Emmanuel BAROTTE, Jean-Pierre BEGEL, Dominique DUCHANOY, Patrice GENIN, Nadia GIRARDET, Anne-Lyse GROMER PELTIER, Philippe MANGIN, Marie-Edith MOREL, Monique PATENAY, Philippe PETIT, Frédéric PFEFFER, Catherine SCHMITT,

Excusés : Paul VILCOT pouvoir à Emmanuel BAROTTE, Mathilde HAUMONTE pouvoir à Daniel MIDON, Aude LAMERANDT pouvoir à Jean-Pierre BEGEL, Sylvie LEUVREY pouvoir à Catherine SCHMITT, Laurent PAULY, pouvoir à Philippe PETIT

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes de gestion (Del)
2. Vote du Compte Administratif (Del)
3. Affectation du résultat (Del)
4. Dépenses d'investissement engagées avant le vote du budget (Del)
5. Subvention au CCAS (Del)
6. Participation au SMIC (Del)
7. Logiciel et règlement du service périscolaire (Del)
8. Délégations
9. Questions diverses.

En préambule, le maire sollicite le Conseil Municipal pour ajouter une délibération pour une assistance à maîtrise d'ouvrage.

1) Approbation des comptes de gestion (délibération), Jean-Pierre BEGEL

Le compte de gestion est établi par le trésorier à la clôture de l'exercice. Après vérification par la secrétaire générale, le compte de gestion établi et transmis par la trésorerie, est conforme au compte administratif de la commune. Le Conseil Municipal doit approuver le compte de gestion pour l'exercice 2020 et doit autoriser la Maire à viser et signer ce dernier.

Avis favorable à l'unanimité.

2) Vote du Compte Administratif (délibération), Jean-Pierre BEGEL

Année particulière due au renouvellement électoral et à la crise sanitaire

CA fonctionnement

Dépenses : 1 062 754,74 €
Recettes : 1 350 361,40 €
Résultat de clôture : 287 606,66 €
Excédent 2019 reporté : 463 036,51 €
Résultat définitif 2020 : 750 643,17 €

CA investissement

Dépenses : 254 033,61 €
Recettes : 308 025,71 €
Résultat de l'exercice 2020 : 53 992,10 €
Déficit 2019 reporté : -182 856 €
Résultat de clôture 2020 : -128 863,90 €
Reste à réaliser 2020 : -3 200,00 €
Résultat définitif : -132 063,90 €

Conformément à la réglementation, le Maire ne prend pas part au vote : 16 avis favorables.

3) Affectation du résultat (délibération) Jean-Pierre BEGEL

Le Compte Administratif 2020 présente un excédent de fonctionnement de 750 643.17 € et un solde négatif de la section d'investissement (y compris les restes à réaliser) de 132 063.90 €. Cela entraîne un besoin de financement s'élevant à 132 063.90 €. Proposition d'affecter au Budget Primitif 2021, sur le compte 1068, la somme de 132 063.90 € et de reporter en section de fonctionnement le surplus soit 618 579.27 €.

Avis favorable à l'unanimité.

4) Dépenses d'investissement engagées avant le vote du budget (délibération)

Jean-Pierre BEGEL

Afin d'engager et de mandater les dépenses d'investissements, il convient de voter les crédits nécessaires avant l'adoption du budget 2021 :

- Achat de terrain chemin de la Comtesse au compte 2111 : 7 025.16 €
- Note d'honoraires Vosges Architecture au compte 2031 : 6 672.00 €

Avis favorable à l'unanimité.

5) Subvention au CCAS (délibération), Catherine SCHMITT

Le Conseil doit délibérer sur le montant de la subvention au CCAS.

Le Maire propose 5 500.00 € en raison du résultat de clôture du budget du CCAS qui s'élève à 14 432,56 €.

Avis favorable à l'unanimité.

6) Participation au SMIC (délibération)

Le Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale peut accompagner la commune pour la dématérialisation.

Le SMIC a fait parvenir la modalité de calcul de la participation de la commune pour 2021. Cette contribution s'élève à 1010.00 €. Il convient de délibérer à ce sujet.

Avis favorable à l'unanimité.

7) Logiciel et règlement du service périscolaire, Catherine SCHMITT

Mise en place à compter du 16/03. Les inscriptions sont effectuées par les parents via le logiciel avec un pré-paiement.

Un règlement a été établi, il définit des modalités particulières :

- En cas d'absence : les 2 premiers jours seront facturés (repas et garderie).
- En cas d'inscription de dernière minute : chaque prestation sera majorée de 1€ durant les 2 premiers jours.
- En cas de retard des parents à 18h30 : tout dépassement sera facturé 1€ par quart d'heure.

Les membres du Conseil approuvent ce règlement.

8) Convention avec la CAE pour les marchés publics

Cotisation d'un euro par habitant pour la commande publique.

Avis favorable à l'unanimité.

9) Délégations

Le maire informe qu'il n'a pas préempté pour la vente des biens suivants :

- Propriété carrosserie Blaudez
- Propriété située rue du Pot à l'Oiseau (à gauche)
- Propriété située rue du Pot à l'Oiseau (à droite)

10) Questions diverses

- Survol des lignes électriques
EDF effectuera un état des lieux des lignes électriques par hélicoptère entre mars et le 15/04

- Vote du budget Philippe PETIT
Le vote doit être effectué au plus tard le 15 avril.
Philippe PETIT prépare le budget avec la secrétaire générale. Il le présentera à la commission des finances
Le Conseil sera convoqué en réunion de travail sur le budget le 8/04 à 20h.
Le vote du budget aura lieu lors d'une séance du Conseil le 15/04 à 20h.
La taxe d'habitation sera compensée par la taxe départementale. Il sera nécessaire de voter le 15/04 un taux globalisé.
Philippe PETIT demande qu'il y ait une bonne communication des commissions vers les finances et le secrétariat général pour les prévisions d'achat et de travaux.
- Distribution des masques et calendrier
Le CCAS et le Conseil des jeunes ont rendu visite aux personnes de plus de 75 ans, ce qui permet de maintenir des liens sociaux ; des masques, un calendrier et différentes informations (vaccination anti-COVID, carte H) ont été remises.
- Terrain de bosses
Le CDJ effectuera la reprise d'une courbe. Les plantations seront effectuées par un professionnel fin mars début avril.

Catherine SCHMITT